

DELIBERATION N°30/2026
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VEREL-PRAGONDRAN
SEANCE DU 20 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Absents : 1
Votants : 14

Date de la convocation : 10/04/2026
Date d'affichage : 10/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril à vingt heures dix, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Manon BOYER, Maire.

Présents : Manon BOYER ; Julien PERNOT ; Camille JACQUEMIER ; Julien HUNERFURST ; Estelle CAMELLO ; Fanny COUPPEY ; Kevin LEHOUX ; Maroussia ROCHER ; Léo BLERVAQUE ; Christine MOUCAUD ; Florence GAUTIN ; Robin GAILLARDET ; Morgane TARDY.

Absents : Thomas COMLAR ; Damien CHAFFARDON ayant donné pouvoir à Estelle CAMELLO.

Julien PERNOT a été nommé de secrétaire de séance.

Objet : Désignation du titulaire et du suppléant auprès de la Métropole de Savoie

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et à la demande de la Métropole de Savoie, il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein de la Métropole de Savoie, afin de représenter la commune et de participer à ses commissions. Et notamment la révision du SCOT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DESIGNE en qualité de représentant titulaire au sein de la Métropole de Savoie :

- Madame Manon BOYER, Maire,

DESIGNE en qualité de représentant suppléant au sein de la Métropole de Savoie :

- Monsieur Julien PERNOT, 1^{er} adjoint,

AUTORISE la Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires auprès de la Métropole de Savoie pour notifier cette désignation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la désignation des représentants de la commune auprès de la Métropole de Savoie.

Résultat du vote : Pour : 14 voix
 Abstentions : 0 voix
 Contre : 0 voix
 Ne participe pas au vote : 0 voix

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus.
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24/04/2026
Et publication ou notification le 24/04/2026

La secrétaire de séance, Julien PERNOT



La Maire, Madame Manon BOYER

